

Séance extraordinaire du 21 décembre 2021 (17 h 00)

**Programme triennal des dépenses en immobilisation 2022-2023-2024
Prévisions budgétaires 2022**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Saint-Césaire tenue le mardi, 21 décembre 2021, à compter de 17 h 00, à huis clos en visioconférence, en vertu de l'arrêté ministériel n° 689 par le ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet aux municipalités de tenir les séances du Conseil à huis clos et autorise les élus à y participer par tout moyen de communication, le tout, en raison de l'état d'urgence sanitaire liée à la pandémie de la covid-19 (coronavirus). La séance est ouverte sous la présidence de monsieur le maire, Guy Benjamin, et à laquelle assistent mesdames et messieurs les conseillers :

Poste	Nom
Conseiller, district électoral n° 2	Michel Denicourt
Conseiller, district électoral n° 3	Michel Deschamps
Conseiller, district électoral n° 4	Jacques Bienvenue
Conseiller, district électoral n° 6	Denis Chagnon

Sont aussi présentes: M^e Isabelle François, directrice générale et greffière et M^{me} Micheline Quilès, trésorière et directrice générale adjointe.

L'avis de convocation de la présente séance a été signifié à tous les membres du Conseil dans le délai imparti pour y prendre en considération les sujets suivants, à savoir :

Ordre du jour

1. Programme triennal des dépenses en immobilisations 2022-2023-2024 / Adoption
2. Prévisions budgétaires 2022 / Adoption
3. Période de questions
4. Fin de la séance

Résolution 2021-12-457

**Programme triennal des dépenses en immobilisations 2022-2023-2024
/ Adoption**

Il est proposé par Denis Chagnon

Et résolu d'adopter le programme triennal des dépenses en immobilisations des années 2022-2023-2024 de la Ville de Saint-Césaire tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

M^{me} Micheline Quilès, trésorière et directrice générale adjointe, présente les prévisions budgétaires 2022 comme suit, à savoir :

Revenus	Budget 2022	Budget 2021	Variation %
Taxes	9 619 570	8 940 739	7,59
Paiement tenant lieu de taxes	182 397	170 495	6,98
Transferts	140 545	65 723	113,84
Services rendus	942 311	805 693	16,96
Imposition de droits	221 000	206 450	7,05
Amendes et pénalités	195 000	185 000	5,41
Intérêts	98 375	90 120	9,16
Autres revenus	10 500	7 700	36,36
Total	11 409 698	10 471 920	8,96

Séance extraordinaire du 21 décembre 2021 (17 h 00)
Programme triennal des dépenses en immobilisation 2022-2023-2024
Prévisions budgétaires 2022

Conciliation à des fins fiscales	Budget 2022	Budget 2021	Variation \$
Ajouter (déduire)			
Affectations	715 500	225 000	218,00
Total	715 500	225 000	218,00

Charges*	Budget 2022	Budget 2021	Variation \$
Administration générale	2 220 355	2 140 476	3,73
Sécurité publique	1 930 535	1 695 153	13,89
Transport	1 746 588	1 503 131	16,20
Hygiène du milieu	2 078 912	1 823 151	14,03
Santé et bien-être	86 340	81 064	6,51
Aménagement, urbanisme et développement	284 308	260 757	9,03
Loisirs et culture	1 799 204	1 490 085	20,75
Frais de financement	218 096	224 335	-2,78
Total	10 364 338	9 218 152	12,43
Conciliation à des fins fiscales			
Ajouter (déduire) :			
Transfert aux activités d'investissement	1 008 005	823 775	22,36
Financement – remboursement de la dette à long terme	666 200	545 077	22,22
Affectations	86 655	109 916	-21,16
Total	1 760 860	1 478 768	19,08
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	0	0	2
* Montants excluant les amortissements			
Budget Total	12 125 198	10 696 920	13,35

Résolution 2021-12-458

Prévisions budgétaires 2022 / Adoption

Il est proposé par Michel Denicourt

Et résolu que les prévisions budgétaires de la Ville de Saint-Césaire d'une somme de **12 125 198 \$** pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2022 soient et sont adoptées telles que présentées.

Adoptée à l'unanimité

Période de questions

Fin de la séance.

Guy Benjamin
Maire

M^e Isabelle François
Directrice générale et greffière